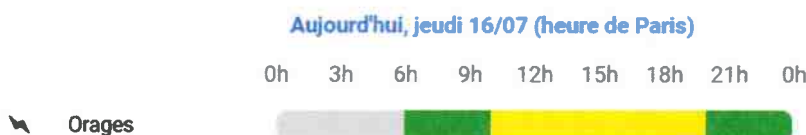


**ALERTE MÉTÉOROLOGIQUE
DE NIVEAU JAUNE POUR LE PHÉNOMÈNE ORAGE**

Le préfet du Finistère décide la mise en alerte des maires et services pour les phénomènes suivants en fonction des secteurs concernés au vu des informations transmises par :

- METEO-France



Jeudi 16 juillet 2026 :

Le ciel est très nuageux, avec des averses. Elles prennent localement un caractère orageux l'après-midi. Le vent reste faible dans l'ensemble.

Températures maximales : sur la moitié nord du département autour de 23 à 26 degrés. De 28 à 31 degrés sur le sud du département.

CONSIGNES

Le préfet demande aux maires de prendre toutes mesures de prévention des risques :

- ➔ Mettre en place le dispositif de veille permanente de la commune ; préparer l'éventuel déclenchement de son plan communal de sauvegarde (PCS) et de son poste de commandement communal (PCC)
- ➔ Alerter / informer la population du phénomène météorologique prévu et des conseils de comportement
- ➔ Interdire le cas échéant, certaines manifestations prévues dans leur commune.
- ➔ Envisager une évacuation si celle-ci s'avère nécessaire.
- ➔ Alerter les gestionnaires de campings à risque et de prendre les mesures appropriées,

Le préfet demande en outre aux différents partenaires (maires, services, ...)

De prendre connaissance des bulletins de prévision ci-joints et de vous informer régulièrement sur :

- ➔ La Météo : www.meteofrance.com
- ➔ Les Conditions de circulation : www.bison-fute.gouv.fr ,
<http://www.finistere.fr/Inforoute29>

De prendre les mesures adéquates en fonction de votre domaine de compétence.

Fait à Quimper, le 16 juillet 2026

Le préfet,
Pour le préfet,
La cheffe du service interministériel de défense et de
protection civiles



Sophie LE MAILLOT